



Formulaire de renseignement & d'adhésion

Saison : 2024/2025



Photo

ADM-ENR-02 V3

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ADHERENT

NOM :

PRENOM :

Adhérent MAJEUR

Sexe : M F

Né(e) le :

Téléphone :

Email ⁽¹⁾ :

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE TUTEUR LEGAL

- personne à prévenir en cas d'urgence(2) -

NOM :

PRENOM :

Père Mère Autre :

Adresse :

Code postal :

Commune :

Email ⁽¹⁾ :

Téléphone 1 :

Téléphone 2 :

NOTE

Les informations demandées sont nécessaires pour votre adhésion. Une fiche non remplie ou partiellement remplie obligera le Comité directeur à ne pas accepter l'élève aux séances d'entraînement ou pour les animations de l'association et ceci conformément au règlement intérieur.

Tout règlement doit être remis en temps et en totalité au trésorier de l'association.

Si le certificat médical ne non contre-indication à la « pratique du judo en compétition » n'est pas remis lors de l'inscription ou avant le 2^{ème} cours, le professeur est en droit de refuser l'adhérent jusqu'à la présentation de ce certificat.

Ces informations font l'objet d'un traitement informatique destiné à **garantir la vie associative, le suivi administratif, comptable et sportif des membres de l'association**. Les informations enregistrées sont réservées à l'usage du club et ne peuvent être communiquées qu'aux destinataires suivants : Président, Vice-président, Trésorier, Secrétaire général et professeurs.

Conformément à la loi «informatique et libertés» du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser auprès d'un des membres cités ci-dessus.



DROIT A L'IMAGE ⁽³⁾

Je n'autorise pas le Judo Club des Aviron à utiliser les images me concernant/ concernant mon enfant sans limite de durée.

SIGNATURE

« J'ai lu et j'approuve les présentes conditions »

Le père/La mère

Le tuteur ou le Représentant légal

L'adhérent (+18ans)

Date : __ / __ / 2024

(1) Email : le club dispose d'une adresse mail. Les informations sportives et administratives du club peuvent vous être communiquées par ce biais.

(2) En cas d'urgence (accident, blessure, ...) :

Les parents, tuteurs ou l'adhérent sont informés qu'en cas d'accident (pendant l'entraînement et/ou les sorties), les professeurs ou les membres du bureau, mettront tout en œuvre pour prévenir les services de secours et prendre les mesures nécessaires pour sauvegarder la sécurité et la santé du judoka. Seule la personne désignée sur la fiche sera prévenue. Seule l'équipe de secours (pompiers, médecins) sera responsable des choix para-médicaux, médicaux et chirurgicaux en cas d'urgence extrême pour sauver la vie de l'adhérent.

Ainsi, en cas d'urgence :

Allo Services de secours (15) puis Allo personne désignée sur la fiche

(3) Les parents, tuteurs ou l'adhérent sont informés que les membres du Comité directeur sont amenés à prendre des photos et à réaliser des vidéos afin de les publier sur le site internet du club ou de les afficher dans l'espace communication du club ou de réaliser des plaquettes de communication. Les parents, tuteurs ou l'adhérent ont toutefois le droit de s'opposer à la prise des images en le signalant pendant les séances de réalisation.

DOCUMENTS A REMETTRE

- 1 certificat médical « Absence de contre indication à la pratique du JUDO (suivi de « en compétition» si compétiteur » ou le document QS sport complété.
- Le présent formulaire et règlement intérieur signé
- Les règlements

En cas de changement de situation, merci d'en avvertir le professeur ou les membres du bureau afin de mettre à jour votre fiche

Bienvenue au Judo Club des Aviron !
www.judoclubavirons.com